

Le 14 décembre 2020

## RÉGIME DE RETRAITE DE LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

### AVIS AUX PARTICIPANTS

Le Comité de retraite du Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique (Régime) s'adressera prochainement à Retraite Québec et à l'Agence du revenu du Canada pour demander l'enregistrement d'une modification apportée par la Corporation au Règlement du Régime. Cette modification a été adoptée le 11 décembre 2020 avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

La modification vise à:

- Prévoir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, les participants actifs qui demeurent à l'emploi de la Corporation après leur date normale de retraite (65 ans) et dont le service de la rente n'a pas encore débuté versent des cotisations au Régime et accumulent des années de service crédité durant la période d'ajournement jusqu'à la date de leur départ à la retraite ou jusqu'à la date maximale permise par la Loi de l'impôt sur le revenu, selon la première des deux éventualités. Il est à noter que toute période de service après la date normale de retraite mais antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ne sera pas comptée comme service crédité;
- Permettre aux participants actifs ayant conclu une entente de réduction de leur temps de travail avec la Corporation et qui sont âgés de 55 ans ou plus, de se prévaloir, s'ils le désirent, d'une prestation anticipée de retraite selon les modalités prévues à l'article 69.1 de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

**Prendre note que cette modification n'a pas d'effet sur les retraités.**

Les participants peuvent consulter le libellé de cette modification durant les heures ouvrables au Bureau du Régime de retraite situé au pavillon principal, 2500 Chemin de Polytechnique, Montréal (Québec), H3T 1J4, bureau A-429.24. Vous pouvez également prendre rendez-vous par téléphone au (514) 340-4711 poste 4171 ou par courriel à [retraite@polymtl.ca](mailto:retraite@polymtl.ca).

Le président du Comité de retraite,



Dominic Cappe

Le secrétaire du Comité de retraite,



Steven Chamberland